

KANOUN

Revue mensuelle



Association démocratique pour des réfugiés
Iranien



Quatrième années Nr.3 Mars 2009



Madjid Moshayedi

Rapport de l'Agence internationale de l'Energie atomique (AIEA)

Le dernier rapport de l'AIEA a été conçu pour priver les Etats-Unis de leur mainmise sur la gestion des intimidations et des sanctions afin que les Américains ne puissent pas utiliser ces pressions sur Téhéran pour imposer une entente séparée aux mollahs, entente qui bouleverserait de nombreux équilibres internationaux et nuirait aux intérêts vitaux des autres membres du Conseil de Sécurité.

Page 2



Reporters sans frontières soutient la plainte le fils de Zahra Kazemi contre l'Iran

RSF, 3 février 2009-Reporters sans frontières soutient la procédure civile introduite par **Stephan Hachemi** devant la Cour supérieure du Québec contre la République islamique d'Iran, afin d'obtenir des dommages et intérêts moraux, matériels et punitifs pour l'arrestation, la détention, la torture et la mort de sa mère, **Zahra Kazemi**. Après deux années de difficultés procédurales, une première audience devait se tenir du 3 au 5 février 2009 au palais de justice de Montréal, mais a été reporté en mai. "L'Iran fait preuve d'une volonté évidente de préserver l'impunité des assassins. Les autorités canadiennes et l'Union européenne doivent activement soutenir les avocats de la famille de Zahra Kazemi dans leurs requêtes légitimes, et ne pas faire preuve de complaisance dans une affaire aussi odieuse", a déclaré Reporters sans frontières.

Zahra Kazemi, journaliste irano-canadienne de 54 ans, résidente au Canada, avait été arrêtée le 23 juin 2003, alors qu'elle photographiait des familles de détenus devant la prison d'Evine, au nord de Téhéran. Sévèrement battue au cours de sa détention, elle est décédée des suites de ses blessures le 10 juillet. Le rapport d'enquête, rendu public par les autorités iraniennes le 20 juillet, ne précise pas les causes du décès. La mère de la journaliste avait subi des pressions pour autoriser l'inhumation précipitée du corps de sa fille le 22 juillet. Depuis, Stephan Hachemi n'a eu de cesse de demander le rapatriement du corps de sa mère au Canada, afin de procéder à une autopsie indépendante.

Les avocats de la famille de la victime ont dénoncé à maintes reprises une parodie de justice. Leurs demandes de convocation de hauts responsables de la justice n'ont jamais été satisfaites, privant la procédure de témoins clés. Par ailleurs, Saïd Mortazavi, responsable de l'arrestation de Zahra Kazemi et présent au cours des interrogatoires de cette dernière à la prison d'Evin, n'a jamais été entendu par la justice.

Un couple de convertis est inculpé pour avoir quitté l'Islam

Page 3



Les droits humains au centre de l'attention à l'occasion du trentième anniversaire de la révolution islamique

Page 4

Exécutions au mois de janvier en Iran

Page 5



La fatwa de mort contre Salman Rushdie toujours valable, selon l'Iran

Page 6

Total tjrs en négo avec l'Iran sur South Pars

Page 6

Les Arabes considèrent le régime des mollahs en Iran comme leur ennemi

Page 7

L'Iran n'est pas un Etat de droit!

Madjid Moshayedi

Rapport de l'Agence internationale de l'Energie atomique (AIEA)

Le dernier rapport de l'AIEA a été conçu pour priver les Etats-Unis de leur mainmise sur la gestion des intimidations et des sanctions afin que les Américains ne puissent pas utiliser ces pressions sur Téhéran pour imposer une entente séparée aux mollahs, entente qui bouleverserait de nombreux équilibres internationaux et nuirait aux intérêts vitaux des autres membres du Conseil de Sécurité.

Le rapport est donc allé plus loin que les accusations de Washington pour devenir la principale source de pression sur Téhéran pour forcer les mollahs à accepter une entente multilatérale, c'est-à-dire avec le Conseil de Sécurité (les Six). Depuis sa publication nous assistons à une guerre larvée entre Washington et l'AIEA qui a fini par sauver les mollahs.

Le 20 février, le dernier rapport de l'AIEA révélait que Téhéran avait stocké assez d'uranium faiblement enrichi pour produire la quantité d'uranium hautement enrichi nécessaire pour une bombe. L'AIEA stipulait donc que les sanctions avaient échoué et il fallait trouver un compromis avec Téhéran. Washington n'a retenu de ce rapport que la volonté de dissimulation des mollahs et leur potentiel pour créer une première bombe pour exiger encore plus de sanctions. L'AIEA a alors affirmé que Téhéran n'avait pas agi intentionnellement pour dissimuler leur stock, laissant entendre que de nouvelles sanctions étaient injustifiées.

Le jour de sa publication, le rapport avait laissé les mollahs sans voix car ils se retrouvaient face à deux adversaires qui cherchaient à se surpasser mutuellement dans les intimidations contre l'Iran. La situation était doublement pénalisante pour l'Iran car elle le plaçait en

totale infériorité et de plus le privait de son bras de fer exclusif avec Washington, un affrontement qu'il espère exploiter pour obtenir une reconnaissance américaine de son rôle régional et la levée de toutes les sanctions américaines contre l'Iran et ses milices, le Hamas et le Hezbollah.

Après quatre jours d'affrontement entre Washington et l'AIEA, tout va au mieux pour les mollahs : ils ont recouvert leur confiance car visiblement l'AIEA ne veut pas s'engager dans un processus pour une nouvelle résolution qui légitimerait encore les sanctions américaines contre l'Iran.

Fort de cette constatation, Téhéran est reparti à l'offensive pour affaiblir le plus vulnérable des deux, c'est-à-dire l'AIEA, afin de favoriser la mainmise américaine et ainsi relancer son bras de fer avec les Etats-Unis. C'est pourquoi Hassan Ghashghavi, le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, a précisé officiellement que contrairement aux conclusions de l'AIEA, les activités nucléaires de l'Iran ne s'étaient pas ralenties.

L'Iran entend également exploiter des rencontres programmées depuis plusieurs jours avec des émissaires Européens dont le Français Gérard Araud, membre du groupe des négociateurs des Six, comme une preuve d'un changement de ton et d'un alignement européen sur ses positions.

La situation qui était très défavorable aux mollahs revient vers une normalité familière et consternante qui est la preuve que les Six restent figés quant à leurs relations avec l'Iran.

La réponse finale aux menaces du régime intégriste en Iran qui cherche se doter rapidement la bombe atomique est un changement démocratique par le peuple iranien.



Un couple de convertis est inculpé pour avoir quitté l'islam

point de bascule, 29 janvier 2009 - Un couple de chrétiens vient d'être inculpé pour s'être détourné de l'islam. Jamal Ghalishorani et sa femme Nadereh Jamali se sont convertis il y a plusieurs années. Ils ont été arrêtés le 21 janvier chez eux, à Téhéran.



Cette accusation intervient alors que le nouveau code pénal, prévoyant la peine de mort obligatoire pour tout homme quittant l'islam et la prison à vie pour les femmes, doit passer devant le Conseil des Gardiens de la Constitution.

Le 21 janvier, un autre chrétien, Hamik Khachikian, d'origine arménienne a lui aussi été arrêté par la police. Les trois prisonniers étaient actifs au sein de différentes églises de maison de Téhéran.

Depuis quelques mois, les pressions exercées par le pouvoir sur les chrétiens ont augmenté. « Par le passé, nous avons connu de terribles vagues de persécution mais elles étaient entrecoupées d'accalmie. Là, la pression exercée sur nous est constante » témoigne un chrétien iranien. Point de bascule, 29 janvier 2009 -

Un homme condamné à perdre la vue voit sa peine confirmée en appel

Un homme condamné à perdre la vue pour avoir rendu une jeune femme aveugle en lui jetant de l'acide au visage, en application de la loi du talion, a vu sa condamnation confirmée en appel par la cour suprême iranienne. La cour a "rejeté" lundi "l'appel du condamné et décidé que le verdict était légal et qu'il pouvait être mis en oeuvre", a rapporté mardi le quotidien gouvernemental Iran.



Le condamné, dénommé Majid et âgé de 27 ans, avait reconnu avoir jeté voici quatre ans de l'acide au visage d'Ameneh Bahrami, celle-ci ayant refusé sa demande en mariage. Un tribunal l'avait condamné en novembre à recevoir dix gouttes d'acide sulfurique dans chaque oeil.

Malgré de nombreux traitements, sa victime, âgée de 26 ans l'an dernier, a perdu totalement la vue et conserve des cicatrices sur le visage et d'autres parties du corps. Selon la loi iranienne fondée sur la charia (loi islamique), les auteurs de coups et blessures

intentionnelles sont punis selon la loi du talion, qui consiste à infliger au coupable le traitement qu'il a fait subir à sa victime.

Plusieurs attaques à l'acide ont été signalées en Iran ces dernières années et de nombreux journaux ont montré le visage de Ameneh Bahrami avant qu'elle ne soit défigurée. Selon plusieurs journaux, Mlle Bahrami a dit au tribunal en novembre: "retirez lui ses yeux pour qu'il devienne comme moi".

Elle a aussi affirmé ne vouloir l'application de cette peine que parce que "c'est ce que veut la société". "Majid doit être puni pour que de telles personnes sachent qu'elles ne peuvent jeter de l'acide au visage d'une fille", a-t-elle encore dit. AFP, 3 février 2009

Les exécutions collectives deviennent la règle en Iran : 6 pendaisons

La répression monte d'un cran en Iran. Les exécutions collectives se suivent à un rythme accéléré. Signe évident d'un régime affaibli pris à la gorge par la crise économique et un mécontentement social explosif.

Le 17 février 2009 à 9h00, heure locale, cinq des sept prisonniers emmenés deux jours auparavant à l'isolement dans la prison Dastguerd d'Ispahan ont été exécutés. Il s'agissait de Hamid Baba'i, 35 ans, Mohammad Gorgui, 25 ans, Omid Nouri, 27 ans, Yassine Jafari, 27 ans, et Abbas-Ali Ghassemi, 30 ans. Le régime des mollahs ayant déclaré la guerre à la jeunesse, c'est elle qu'il envoie systématiquement à la potence. Egalement, un prisonnier a été exécuté à la prison de Bouchehr dans le sud-ouest de l'Iran. Le quotidien officiel Keyhan a écrit dans son édition du 17 février : l'homme pendu portait les initiales A. Y.

Par ailleurs, il faut encore signaler le cas de Rahim Ahmadi-Kamal-Abadi sur le point d'être pendu. Condamné à mort à l'âge de 15 ans, i a passé onze années derrière les barreaux.



Agressé dans la rue par une bande de voyou armé, Rahim dans la bagarre avait réussi à s'emparer du couteau d'un assaillant et en cas de légitime défense lui avait porté un coup, qui s'avéra mortel. L'adolescent, alors âgé de 15 ans s'était lui-même rendu au forces de sécurité. Malgré la légitime défense et son jeune âge, il a été arrêté, jugé et emprisonné. Il sera sous peu exécuté.

L'Iran n'est pas un Etat de droit!

Les droits humains au centre de l'attention à l'occasion du trentième anniversaire de la révolution islamique



Le 10 février 2009 marquera le trentième anniversaire du changement de gouvernement en Iran, qui a conduit à la création de la République islamique. À cette occasion, Amnesty International s'inquiète de la persistance de toute une série d'atteintes aux droits humains au cours de ces trente dernières années.

Les gouvernements précédents nommés par Mohammad Reza Pahlavi, ancien chah d'Iran, étaient généralement considérés comme corrompus et responsables de nombreuses atteintes aux droits humains. La République islamique d'Iran a été fondée à l'issue d'un référendum national le 1er avril 1979. Un autre référendum, en décembre 1979, a approuvé la constitution et confirmé l'ayatollah Khomeini au poste de dirigeant suprême.

En dépit des promesses faites par l'ayatollah Khomeini qui avait affirmé que tous les Iraniens seraient libres, les trente dernières années ont été caractérisées par des violations persistantes des droits fondamentaux des personnes. L'ampleur et la proportion de ces violations au cours des premières années de la République islamique se sont un peu atténuées avec le temps. Un assouplissement limité des restrictions pesant sur la liberté d'expression au cours de la période de réforme, sous l'ancien président Khatami, avait suscité l'espoir d'une amélioration durable de la situation des droits humains, même si cette situation restait médiocre. Toutefois, ces espoirs ont été largement piétinés depuis l'accession au pouvoir du président Mahmoud Ahmadinejad.

Impunité, arrestations arbitraires, actes de torture et autres mauvais traitements, ainsi que le recours à la peine de mort, continuent de prévaloir. Certains secteurs de la société – notamment les minorités ethniques – continuent d'être confrontés à une discrimination généralisée, tandis que la situation d'autres groupes – notamment certaines minorités religieuses – a empiré de façon significative. Toutes les personnes considérées comme s'écartant des politiques officielles énoncées ou non sont confrontées à de graves restrictions de leurs droits à

la liberté de conviction, d'expression, d'association et de réunion. Les femmes continuent d'être confrontées à la discrimination – à la fois dans la loi et en pratique. L'impunité pour les atteintes aux droits humains est largement répandue.

Amnesty International recueille des témoignages concernant les violations des droits humains en Iran depuis le milieu des années 60. À l'occasion de cet anniversaire, Amnesty International demande instamment aux autorités iraniennes de :

- libérer tous les prisonniers d'opinion : tous ceux qui sont emprisonnés en Iran du fait de leurs convictions politiques, religieuses ou pour toute autre raison de conscience, de leur origine ethnique, de leur langue, de leur origine sociale ou nationale, de leur orientation sexuelle ou de toute autre situation, qui n'ont ni utilisé ni préconisé le recours à la haine ou à la violence ;
- donner comme instruction aux personnels de la sécurité, aux représentants de l'appareil judiciaire et du gouvernement de réexaminer les dossiers de toutes les personnes détenues pour raisons politiques. Cela implique la libération de tous les prisonniers politiques jugés de façon inéquitable au cours des années passées, qui devront être rejugés dans des procès conformes aux normes du droit international, présentant toutes les garanties d'équité. Libérer tous ceux qui n'ont pas encore été jugés ou les inculper d'une infraction dûment reconnue par la loi et les faire passer en jugement dans un délai raisonnable et en leur accordant un procès équitable ;
- mettre fin à l'impunité dont bénéficient les auteurs d'atteintes aux droits humains en enquêtant de façon approfondie sur les exactions passées comme le massacre de prisonniers politiques en 1988, connu sous le nom de « massacre des prisons » ;
- faire clairement comprendre aux agents de l'État que les actes de torture et autres mauvais traitements ne sauraient être tolérés et poursuivre en justice tout auteur présumé de telles atteintes aux droits humains ;
- réformer les secteurs-clés de l'administration judiciaire et veiller à ce que nul ne soit arrêté arbitrairement ou jugé de manière inéquitable et que les preuves obtenues par la torture ou d'autres mauvais traitements ne soient pas recevables par les tribunaux. □

Exécutions au mois de janvier en Iran

A la veille du 30e anniversaire de la révolution antimonarchiste, le régime des mollahs a procédé à 17 exécutions à travers le pays. Le 31 janvier, un prisonnier prénommé Hechmat a été pendu à Kazeroun (selon le quotidien officiel Iran), et deux autres à la prison d'Adel-Abad à Chiraz, dans le sud (selon le quotidien officiel Etemad). Selon des sources gouvernementales, le 29 janvier, le régime a pendu une femme de 35 ans après 12 années passées dans la prison de Rafsandjan. Deux autres détenus, Reza Adeli, de la section des jeunes de la prison Dastguerd d'Ispahan, et Ahmad Abed Ebrahimi, 34 ans, de la section 4 de la prison centrale Dastguerd de la même ville ont été pendus le 28 janvier à l'aube.

La veille, quatre autres prisonniers avait été pendus à Machad (selon le quotidien officiel Qods). Un détenu du nom d'Hassan. A. a été pendu dans la province de Fars également (site officiel Iscanews affilié au corps des pasdaran, 27 janvier).

Le 25 janvier, six autres prisonniers étaient pendus dans la province du Khorassan du Nord (agence de presse officielle Irna, 25 janvier) Ainsi, sans tenir compte des prisonniers soumis à des châtiments cruels comme la lapidation ou l'amputation, le nombre de prisonniers exécutés au mois de janvier se monte à 59. Il s'agit en fait d'une partie des terribles exécutions répertoriées dans les médias officiels. Le nombre réel de prisonniers tués est bien plus élevé dans les prisons du fascisme religieux au pouvoir en Iran.

Il faut aussi mentionner que la semaine passée, le système judiciaire du régime a condamné à mort et à des peines de prison trois membres d'une même famille à Téhéran, et a prononcé une autre peine de mort pour un jeune. Par ailleurs, lors d'un incident suspect, Nabi Pirmohammadi, 22 ans, originaire du Lorestan, étudiant en anthropologie à Téhéran, a été défenestré du quatrième étage de la bibliothèque, le 27 janvier. Il est mort des suites de ses blessures.

Cette montée de la répression est révélatrice de la crainte des mollahs de la montée des protestations et des crises internes et internationales.



6 pendaisons dans la plus belle ville de l'Iran

Le 15 février, le régime des mollahs avait placé 7 détenus en isolement comme il a l'habitude de la faire avant chaque pendaison. 48 heures après, Hamid Babayi 35 ans, Mohammad Gorgui 25 ans, Omid Nouri 27 ans, Yassin Jaafari 27 ans, Abbas Ali Ghassemi 30 ans ont été pendus. On est sans nouvelle d'Ali Akbar Farshad-Far 40 ans et Rassoul Sabouri 25 ans qui devaient également être exécutés hier à Ispahan. Quand les identités des prisonniers sont révélées on peut craindre qu'il s'agisse de prisonniers politiques que l'on accuse de crimes avilissants pour nuire également à la réputation de leur famille.

Un autre prisonnier dont seul les initiales ont été publiées dans la presse a également été pendu le même jour. Selon notre décompte, ces pendaisons portent à 58 le nombre des personnes exécutées en Iran depuis le début de l'année. En Iran, plus de 111 délits sont passibles de la peine de mort par pendaison, décapitation, lapidation ou précipitation du haut d'une falaise (peine réservée aux homosexuels). Guerre contre Dieu, trahison, espionnage, meurtre, attaque à main armée, trafic de drogue à partir de plus de cinq kilos d'opium, viol, sodomie répétée (homosexualité), adultère (par lapidation), prostitution, apostasie, troubles à l'ordre public et diffusion de vidéos privées sont passibles de la peine de mort en Iran.



Neuf millions d'affaires judiciaires traitées en 2008

Mahmoud Salar-Kia, procureur adjoint de Téhéran, a estimé que le nombre de neuf millions d'affaires judiciaires traitées en 2008, était « alarmant », a indiqué le quotidien officiel Etemad le 18 février.

Il a été nommé à cette fonction en 1998, alors que le système judiciaire traitait cinq millions d'affaires pénales. En dix ans, les chiffres ont doublé, et il trouve cela « alarmant » pour un pays de 70 millions d'habitants.

« Dans les deux années à venir, nous serons confrontés à un afflux de 10 à 12 millions d'affaires », a déclaré Salar-Kia. Il a attribué une grande partie de cette catastrophe à la politique économique et sociale du régime.



L'Iran n'est pas un Etat de droit!

La fatwa de mort contre Salman Rushdie toujours valable, selon l'Iran

Les autorités iraniennes ont estimé mercredi "toujours valable" la fatwa condamnant à mort l'écrivain britannique Salman Rushdie, décrétée il y a 20 ans par l'ayatollah Khomeiny.



"La fatwa n'a pas encore été annulée, et est donc toujours valable", a déclaré le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Hassan Ghashghavi, lors d'un point de presse à Téhéran. Salman Rushdie, né en Inde, a été contraint de vivre pendant une dizaine d'années caché après la fatwa prononcée en 1989 par l'ayatollah Khomeiny, guide de la révolution islamique, à la suite de la publication de son livre "les Versets sataniques", jugé blasphématoire à l'égard de l'islam.

En janvier 2005, le guide suprême iranien, l'ayatollah Ali Khamenei, a déclaré qu'il croyait toujours que l'écrivain britannique était un apostat dont l'assassinat est, selon lui, autorisé par l'islam. En 2005, Salman Rushdie a reçu le titre de chevalier de la couronne. L'Iran a alors accusé la Grande-Bretagne d'islamophobie. AFP

Merkel pour des "sanctions plus sévères" si la diplomatie échoue

La chancelière allemande Angela Merkel s'est prononcée samedi 7 février à Munich (sud) pour des "sanctions plus sévères" contre l'Iran si l'action diplomatique sur son programme nucléaire échouait.



"C'est un devoir d'empêcher l'Iran d'acquérir l'arme nucléaire", a souligné Mme Merkel à la tribune de la Conférence sur la sécurité.

"Nous voulons négocier avec Téhéran et "le nouveau gouvernement américain est prêt à emprunter cette voie", a-t-elle ajouté, plaidant cependant pour "des sanctions plus sévères s'il n'y a pas de progrès". AFP

Total tjrs en négo avec l'Iran sur South Pars

Le directeur général Exploration et Production de Total SA (TOT) a indiqué jeudi 12. Février 2009 que les négociations avec l'Iran concernant le projet de gaz naturel liquéfié de South Pars se poursuivaient, mais avançaient très lentement.



Les partenaires au sein du projet sont encore très loin d'aboutir à une décision définitive sur South Pars, a déclaré Yves-Louis Darricarrère aux journalistes, en marge d'une conférence de presse consacrée aux résultats et aux perspectives de Total.

Il a ajouté que les partenaires avaient néanmoins décidé récemment qu'une participation chinoise dans ce projet interviendrait désormais dès que possible. Le partenaire chinois en question est China National Petroleum Corp., a-t-il précisé ?

Hillary Clinton souhaite consulter davantage Moscou

La secrétaire d'Etat américaine, Hillary Clinton a indiqué jeudi souhaiter consulter davantage la Russie sur le programme nucléaire iranien, à l'issue d'une rencontre avec son homologue français Bernard Kouchner.



"En ce qui concerne nos inquiétudes communes sur les efforts de l'Iran pour acquérir l'arme nucléaire, nous allons utiliser ensemble une diplomatie intelligente et dialoguer avec la communauté internationale", a déclaré la chef de la diplomatie américaine.

"Nous le ferons en y incluant la Russie comme partenaire de coopération, parce que nous avons l'intention de développer une relation plus constructive" avec Moscou, a-t-elle ajouté.

S'adressant à quelques journalistes peu après sa rencontre avec Mme Clinton, le ministre français des Affaires étrangères s'est félicité de cette mention de l'importance de la Russie dans les discussions sur le programme nucléaire iranien, notant qu'elle avait été faite à sa demande. "J'ai insisté, et elle a accepté, elle l'a dit officiellement, sur le fait que le dialogue inclut, sur l'Iran en particulier, les Russes", a déclaré M. Kouchner. AFP, 5 février 2009

L'Iran n'est pas un Etat de droit!

Les Arabes considèrent le régime des mollahs en Iran comme leur ennemi


Al Jazeera TV – Dans un sondage sur la chaîne Al Jazeera, 90% des Arabes considèrent le système politique au pouvoir en Iran comme leur ennemi.

Le sondage réalisé entre le 14 et le 19 février auquel ont pris part 27.194 personnes, montre que les nations arabes sont extrêmement insatisfaites de la politique suivie par le régime iranien.

Des questions sur l'ingérence en Irak, au Liban et en Palestine ainsi que le soutien aux groupes chiïtes dans les pays arabes, semblent renforcer l'argument selon lequel la République islamique suit un agenda expansionniste et veut répandre la notion du Velayat-Faghih (la suprématie du religieux) dans les pays arabes.

Par ailleurs, concernant les tensions sur le programme nucléaire et ses risques éventuels, de nombreuses personnes dans la région semblent conclure que les dirigeants iraniens ne recherchent pas la paix et la stabilité, et présentent une menace permanente.

Il s'agit notamment de la politique destructrice de l'Iran au Liban et à Gaza, ainsi que ses revendications territoriales sur l'Emirat de Bahreïn qui ont été contreproductives pour les dirigeants de Téhéran. En ce qui concerne cette politique, même les groupes islamiques, qui sont des alliés de l'Iran dans des pays comme l'Égypte, la Jordanie, le Koweït, l'Algérie ou le Soudan, ont vivement critiqué la politique de Téhéran. Le chiffre croissant des victimes de la dernière guerre à Gaza a donné l'impression à de nombreux Arabes que les dirigeants religieux de l'Iran sont prêts à commercer avec la chair et le sang des enfants innocents palestiniens et libanais en vue d'atteindre leurs objectifs politiques.

Un tel revirement de l'opinion publique arabe vis-à-vis de Téhéran indique que la politique du régime iranien au Moyen-Orient a donné des résultats négatifs. 

Une femme en instance de lapidation

Achraf Kalhor ou Kalhori, aujourd'hui âgée de 37 ans, serait en instance de lapidation après 7 ans de détention et de promesses de grâce.

En 2002, suite à une relation hors mariage et sa complicité dans le meurtre de son mari avec l'aide de son amant, Achraf a été condamnée à 15 ans de prison pour meurtre et à la lapidation pour adultère !


Au-delà de cette condamnation, il y a aussi un show médiatique à travers lequel le régime veut insinuer l'existence d'un système démocratique. Ainsi très théâtralement, le chef inamovible du ministère de la justice a demandé la grâce de la condamnée mais l'organisme chargé de l'étude des demandes de grâce a refusé. Cette mise en scène sordide est aussi une occasion pour le régime de faire la promotion de ses fausses féministes, alibi démocratique du régime. Ces dernières ne dénoncent d'ailleurs jamais les mises en scène médiatiques de refus de grâce, mais elles participent au show et agissent comme si elles vivaient dans un système démocratique. Elles ont accordé de nombreuses interviews aux médias gouvernementaux américains et le régime des mollahs, ravi de cette publicité sur les libertés de son système judiciaire, a rediffusé avec moult détails les news des efforts des avocates de la condamnée pour la sauver !

Téhéran fait cela pour améliorer son image et Washington en parle car il est plus simple de justifier le dialogue avec un régime qui s'améliore qu'un régime rigide. Mais ceci n'est pas la vérité. C'est un spectacle qui ne correspond pas à la vérité de la condition féminine en Iran (mariage des mineurs, la polygamie et l'accès au travail).

Il ne faut pas être dupe : ces soi-disant féministes en lutte pour l'abolition de la lapidation ont fait leur apparition dans l'espace médiatique iranien et international quand les opposants en exil ou des féministes étrangères ont usé de leur droit d'ingérence pour harceler les mollahs sur ce thème.

Précisons que ces mêmes soi-disant militantes pour l'amélioration de la condition féminine en Iran ne dénoncent jamais les autres lois obscènes du régime, du moins tant qu'elles ne sont pas dénoncées sur le plan international comme dans le cas de la lapidation.

Ceci veut dire que si vous vous contentez d'aider ces fausses féministes, vous passerez à côté de la réalité en oubliant les vraies victimes qui sont les femmes. Vous devez aider les femmes et non vous contenter d'aider des fausses militantes qui utilisent leur action pour prétendre que le régime est réformable lentement de l'intérieur.

Il faut que vous dénonciez sans cesse les lois du régime pour forcer les mollahs et leurs alibis à vous suivre et non qu'ils vous embrouillent encore avec des détails de procédure et des promesses de réformes lentes qui n'arrivent jamais. 

L'Iran n'est pas un Etat de droit!

- Le régime islamique iranien actuel a créé à travers des discriminations des nouvelles Classes sociales pour perpétuer sa dictature. Le mouvement de délivrance du peuple Iranien essaie de combattre cette politique, qui elle-même met de nombreuses barrières pour empêcher ce combat. Si toutefois ce combat avec l'aide de l'unité du peuple va aboutir, le régime actuel de l'Iran va être archivé dans l'histoire. La destruction du régime Islamique est la seule solution pour avoir un pays démocratique en Iran
- Le sort de l'avenir de l'Iran repose entièrement dans les mains du peuple iranien; et non pas dans celles des puissances occidentales qui interviennent habituellement dans les affaires intérieures des pays du tiers monde. Dans le cas d'une intervention étrangère ces Puissances vont être confronté au peuple iranien.
- En conséquence nous condamnons toute sorte d'intervention militaire, nous nous défendons de toute violation territoriale et de toute politique expansionniste occidentale.

Directeur:
Exekutivkomitee
Chefredakteur:
Aghil Jafari

Redaktion
Sahar Abdollahi, Mina Yazdizadegan

La radio voix de la résistance

Un programme de l'association démocratique pour des réfugiés (ADR)

www.nedaye-moghavemat.ch



www.k-d-panahandegan.org
info@k-d-panahandegan.org

L'adresse :
 Postfach 3562
 Zürich 8021

Téléphone: +41- 079 402 64 09
 +41- 078 842 85 25
 Téléfax : +41- 043 535 61 59
 Poste Compte : 87- 441728 – 5

Les représentants des ADR en Suisse et dans l'étranger

Pour prendre contact avec l'association et donner des informations sur la situation des requérants d'asile en Suisse et pour devenir membre de l'association, contactez nous par E-mail ou par téléphone.

Canton de Zurich	Mehrzad Kheilili	0788428525
Responsable de la Ville Zürich	Javad Sayay- Javid	0764338834
Canton de Berne	Ahmad Reza Binandeh	0797162209
Responsable de la Ville Berne	Afschin Esmaeili	0762473151
Canton de Bâle	Arsalan Panahi	0793877347
Canton de Zoug	Herar Zadoorian	0765215951
Canton de Lucerne & Schwytz	Leila Mohammadgholikhani	0786742510
Responsable de la Ville Lucerne	Asghar Tahmures	0762643316
Canton de St. Gall	Mohammad Khoshhal	0793978147
Canton de Argovie	Ali Aryantash	0788306768
Canton de Schaffhouse	Fouad Jahani	0764022343
Canton de Soleure	Ali Nazariyan	0794708119
Canton de Uri	Moslam Yusafi	0788585072
Canton de Fribourg	Mohammad Zolali	0786566719
Canton de Obwald	Abolghasem Faragollah	0763964432
Section des Femmes	Mahintaj Ghareghani	076 5733900
Section en France	Mohammad Daizadeh	0033631279527